

1er avril 2025 Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce premier jour du mois d'avril de l'an deux mil vingt-cinq, à vingt heure, sont présents :

Annick Arsenault
Colette Plusquellec
Delisca Doucet
Linda Delarosbil
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whittom.

La directrice générale est aussi présente.

45-2025 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

46-2025 **ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 4 ET 27 MARS 2025**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 4 et 27 mars 2025 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

47-2025 **COMPTES**

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 04-25 et 04A-25 au montant de 36 754.18\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

APPUI AU PROJET D'ACQUISITION D'UNE UNITÉ D'URGENCE (AUTOBUS)

Considérant la nécessité de se conformer au schéma de couverture de risques en matière d'incendie adopté par la Municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRC) ;

Considérant le regroupement de cinq municipalités de l'est de la MRC Bonaventure soit Shigawake, St-Godefroi, Hopetown, Hope et Paspébiac pour répondre au schéma de couverture de risques en matière d'incendie adopté par la Municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRC) ;

Considérant l'entente inter municipale en matière de sécurité incendie signée le 22 juin 2016 dans un regroupement municipal des cinq municipalités à l'est du territoire de la MRC de Bonaventure soit Shigawake, St-Godefroi, Hopetown, Hope et Paspébiac ;

Considérant que cette entente a pour objet la gestion du service incendie sur les territoires du regroupement inter municipal ;

Considérant l'avantage du regroupement inter municipal en termes d'efficacité pour la lutte à la prévention d'incendie ; Considérant la nécessité d'acquérir une unité d'urgence (autobus) pour assurer un service efficient en matière de lutte aux incendies ;

Considérant l'âge et la désuétude de l'unité d'urgence (autobus) servant actuellement au transport des pompiers et d'équipements, servant à l'extinction des incendies, de désincarcération et de sauvetages sur les lieux d'intervention ;

Considérant que le coût d'acquisition de l'unité d'urgence (autobus) sera partagé entre les cinq municipalités faisant partie du regroupement municipal selon le principe prévu à l'entente inter municipale en matière de sécurité incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil appui et recommande l'acquisition d'une unité d'urgence (autobus) afin d'assurer à notre ville et à notre regroupement municipal une efficacité d'intervention pour la lutte à la prévention d'incendie et autres interventions tel que présenté et proposé aux membres du comité inter municipal par le directeur du Service Incendie.

Adoptée

49-2025

DON

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l’unanimité des conseillers que la municipalité fasse les dons suivants :

Association des personnes handicapées	
Action chaleur	50
Jeux des 50 ans et plus	50
Voyage fin d’année finissants	25
Télévag	50
Bal des finissants	300

Adoptée

50-2025

CANTINE - ENGAGEMENT

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l’unanimité des conseillers que Patricia Berthelot et Johanne Beaudin soient engagées comme cuisinière sur appel à un taux horaire de 17\$/heure.

Adoptée

51-2025

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

_____	_____
Hazen Whittom, maire	Nancy Castilloux, Dir.gén

